

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

DNB

Classes de quatrième et troisième de l'enseignement agricole

Enseignement pratique interprofessionnel (EPI) :

Les activités de loisirs

Objectif général :

Découvrir, par la réalisation d'un projet, des activités et des métiers en lien avec les loisirs.

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

Cet EPI vise à permettre aux élèves de découvrir des activités et des métiers liés aux loisirs. Cet EPI participe à la maîtrise du socle commun en termes de connaissances, de compétences et de culture.

Cet EPI est un enseignement interdisciplinaire qui vise à découvrir la vie professionnelle et les métiers liés aux activités de loisirs. L'enseignant d'ESF privilégie les activités de découverte (observations, visites, enquêtes) et des activités pratiques. Les activités proposées aux élèves s'appuient sur des projets. Elles participent à la construction de leur projet professionnel et de formation. Elles sont en accord avec les concepts du développement durable. **Cet enseignement pratique doit être conçu de manière interdisciplinaire** et conduit en lien étroit avec le ou les projets de la classe ou le projet d'établissement. Il doit également s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Objectif 1- Identifier des métiers en lien avec les activités de loisirs

Toutes les disciplines peuvent être associées.

Mots clés : animateur, éducateur sportif, éducateur de jeunes enfants, agent de loisirs, BAFA, activités péri-scolaires, activités parascolaires.

Activités possibles

- Utiliser des méthodes actives pour cette découverte professionnelle par des recherches documentaires,
- Visites au CIO,
- Rencontres avec des COP,
- Visites à la mission locale pour l'emploi.

Objectif 1.1- Identifier des activités de loisirs

Il s'agit ici dans un premier temps de donner aux élèves la possibilité de faire des recherches personnelles ou en groupe, sur les activités de loisirs ; et dans une deuxième temps de les accompagner vers la découverte d'activités qu'ils n'auraient pas identifiées.

Objectif 1.2- Découvrir des métiers du secteur des loisirs

Il s'agit ici de donner aux élèves la possibilité de rencontrer des professionnels sur les métiers concernés par les activités de loisirs puis de les accompagner vers la découverte de ces métiers.

Objectif 1.3- Présenter des métiers du secteur des loisirs devant un public

Les élèves présentent les résultats de leurs recherches en utilisant un vocabulaire technique et professionnel adapté. Ils s'expriment simplement, en toute confiance.

Objectif 2- Rechercher des acteurs des métiers en lien avec les activités de loisirs

Mots clés : animateur, éducateur sportif, éducateur de jeunes enfants, agent de loisirs, BAFA, activités péri-scolaires, activités parascolaires

Activités possibles

- Rencontres du monde professionnel,
- Forum des métiers,
- Stages,
- Visites d'entreprises.

Objectif 2.1- Identifier des acteurs des métiers concernés

Les élèves doivent être sensibilisés concrètement aux intérêts et aux contraintes de chaque métier étudié, en vivant une séquence professionnelle.

Objectif 2.2- Présenter les intérêts et les contraintes des métiers concernés

Les élèves identifient clairement les intérêts et contraintes de chacun des métiers concernés. Ils s'expriment sur leur ressenti personnel vis à vis de ces derniers. Ils précisent ce qui les motive et ce qui leur semble intéressant.

Objectif 2.3- Présenter les niveaux de qualification professionnelle correspondant à un des métiers

Chaque élève identifie le parcours scolaire et de formation nécessaire pour pouvoir obtenir les qualifications professionnelles nécessaires pour exercer le métier présenté.

Objectif 3- Réaliser des activités de loisirs en toute sécurité

Mots clés : jeu symbolique, jeux de société, jeux individuels, activités de plein air, atelier mémoire adapté aux personnes âgées, activités pour les jeunes enfants, motricité, musique, chant, contes, la conduite de jeux d'intérieur et d'extérieur, théâtre, décoration florale d'intérieur, jardinage.

Pour chaque activité

- Présenter et justifier : les objectifs, les intérêts pour le public concerné, les matériels et produits nécessaires, les techniques de réalisation (organisation, temps, espace).
- Caractériser les différents produits et matériaux (compositions, texture) spécifiques à l'animation.
- Justifier les conditions d'utilisation, les précautions d'emploi des produits, les conditions de sécurité à mettre en œuvre.
- Présenter les intérêts des différents matériaux utilisés en animation, expliciter leurs conditions d'utilisation.

Objectif 3.1- Appliquer des règles de prévention et de sécurité

Ce sous objectif vise à sensibiliser les élèves à la prévention des risques et de la sécurité lors de réalisation d'activités.

Il est nécessaire de guider les élèves dans les mises en œuvre des animations en respectant les notions de prévention et de sécurité.

Objectif 3.2- Participer à des activités de groupe

Ce sous objectif vise à permettre à l'élève de développer le sens des relations humaines.

Les élèves, en étant guidés, doivent être capables d'indiquer des jeux ou des activités de loisirs ou de motricité adaptés pour différents âges et différents degrés d'autonomie, de faire émerger les propositions, d'analyser la situation, de choisir une stratégie, de monter et planifier le projet et de le mettre en œuvre en respectant les notions de sécurité et en utilisant un vocabulaire adapté.

Les animations ayant un support sportif ou artistique peuvent être effectuées en liaison avec l'ESC et l'EPS. Les animations d'art floral, de jardinage peuvent être effectuées avec les enseignants d'agronomie et/ou d'aménagement.

Objectif 4- Élaborer un projet personnel de formation et/ou professionnel

Objectif 4.1- Identifier les étapes de construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation y conduisant

Objectif 4.2- Agir en citoyen autonome et responsable dans la construction d'un projet personnel

Cet objectif global est transversal, il relève de l'ensemble de l'équipe. Il vise à permettre à l'élève d'acquérir des éléments de réflexion en vue de l'élaboration de son projet professionnel et de la construction de son projet de formation.

Activités pluridisciplinaires

Les activités pluridisciplinaires sont à définir en fonction du projet défini par les équipes.